



5

**itinéraires pour
(re)découvrir
la commune**

Se balader **À PLOUZANÉ**



PLOUZANÉ
Ville phare

Sommaire

Les Hauts de Plouzané (2h40 / 8,1 km)	p. 4/5
Les étangs de Bodonou (2h / 6,2 km)	p. 6/7
Autour de la chapelle de La Trinité (2h20 / 7,1 km)	p. 8/9
La Pointe du Diable (1h40 / 4,8 km)	p. 10/11
Entre Minou et Mengant (2h / 5,7 km)	p. 12/13
Localisation des balades	p. 14
Bonnes pratiques	p. 15

Code de balisage PR® Fédération Française de Randonnée

-  *Bonne direction*
-  *Changement de direction*
-  *Mauvaise direction*

Légende des dénivelés

-  *Point le plus bas*
-  *Point le plus haut*
- D+** *Dénivelé positif*

À noter : en scannant le QR code apposé sur le poteau de départ de la randonnée, vous pouvez afficher le circuit et ses détails dans l'application MaRando sur votre smartphone.

Édito

Plouzané est riche de ses nombreux sentiers. Ce guide propose cinq boucles qui vous permettront de découvrir des espaces très différents, à l'image de la richesse paysagère de notre commune.

Bien sûr, le maillage des chemins de Plouzané ne se résume pas à ces cinq boucles ! Il est bien plus riche et permet des usages variés, à pied, à vélo, pour la randonnée ou pour les trajets du quotidien.

Alors, je veux saluer le travail réalisé par les services municipaux et les partenaires de la commune, pour identifier, conventionner avec les propriétaires privés, jalonner les sentiers et réaliser ce guide.

Bonne balade sur les sentiers de Plouzané !

Yves Du Buit

Maire de Plouzané

Les Hauts de Plouzané



8,1 km



2h40

▼ 54m ▲ 94m D+ 101m

Une promenade entre ville et campagne qui vous fera admirer, au détour de ses chemins creux, la fontaine Saint-Sané.

PARKING :

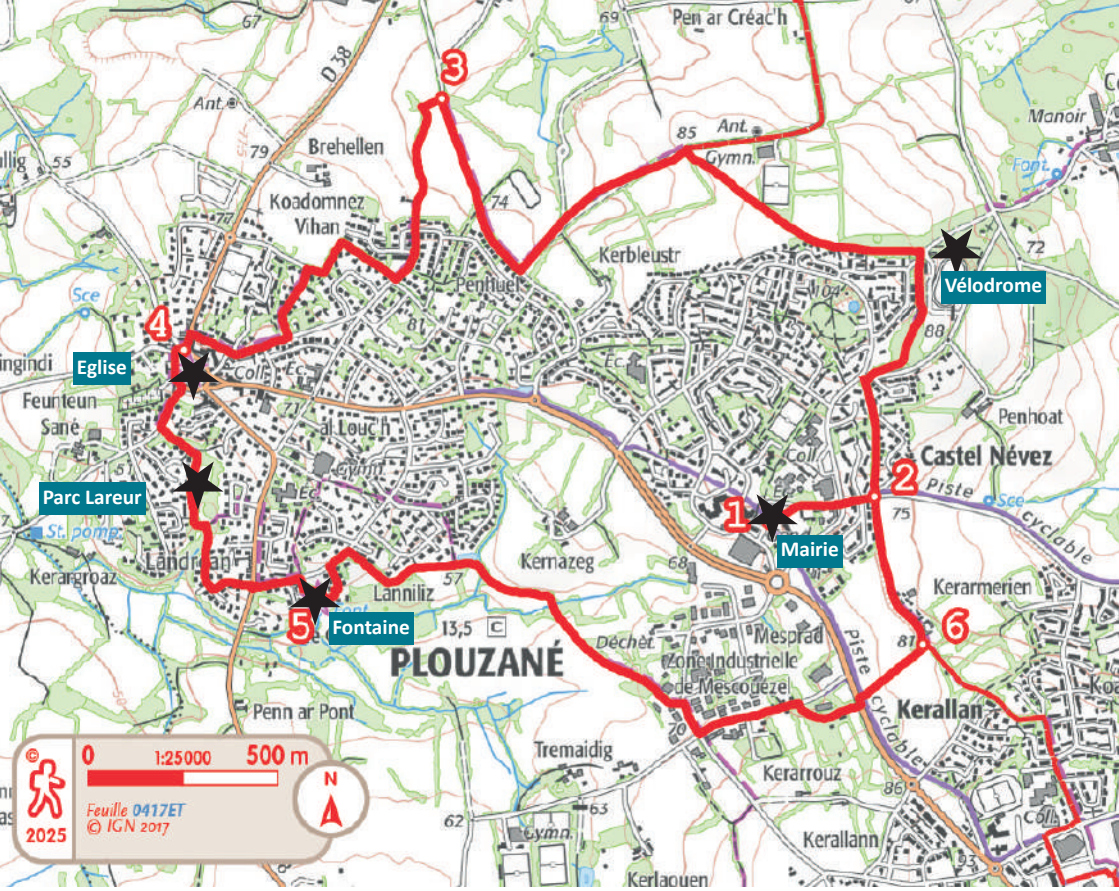
Mairie de Plouzané

GPS : 48.37963 - 4.60035

BALISAGE :

jaune (non numéroté)

1. Monter vers le nord-est par la rue du 8 mai 1945. Traverser l'avenue Jacques Prévert par le passage protégé. Poursuivre par la rue de Bretagne sur 90 m.
2. Virer à gauche après le transformateur, dans la rue André Breton sur quelques mètres. Un chemin de terre prend le relais plein nord. Traverser une route pour aller en face dans un autre chemin longeant le vélodrome. Le chemin contourne la commune vers l'ouest en direction d'une antenne. Au bout du chemin, emprunter à gauche une voie carrossable. À son extrémité, aller à droite sur 500 m.
3. Quitter le large chemin pour une sente qui se dirige, à gauche, vers le sud. Retrouver la zone urbaine, rue de Coat Omnès, sur 130 m. Un chemin à droite prend le relais, contourne un lotissement. Les rues du Léon et de Saint-Sané mènent à l'église de Plouzané.
4. Contourner l'église puis descendre plein sud la route de l'Arvor. 130 m plus bas, par la gauche, un chemin traverse le parc Paul Lareur et rejoint une petite route. Traverser un rond-point et aller en face rue du Cloître. 100 m plus loin, se diriger à droite, par un chemin pittoresque enherbé, vers la fontaine Saint-Sané.
5. Poursuivre le cheminement, faire quelques pas à droite rue du Cloître puis filer dans un sentier arboré qui longe la lisière de l'agglomération. Une route contourne la zone artisanale de Mescouézel, traverse une départementale et va en face sur quelques mètres.
6. Longer Kerarmerrien. L'impasse se prolonge par un sentier qui file plein nord.
7. Au carrefour, se diriger à gauche par la route, jusqu'au parking du départ.



Les étangs de Bodonou



6,2 km



2h

▼ 37m ▲ 49m D+ 53m

Cette ancienne carrière s'est transformée en un agréable cheminement en bord de lacs où insectes, grenouilles et oiseaux vivent en harmonie. Entre Plouzané et Guilers, cet itinéraire offre une balade accessible dans un environnement très calme et que l'on peine à imaginer aux portes de la ville.

PARKING :

Chapelle de Bodonou

GPS : 48,407473 - 4,591546

BALISAGE :

local (Grande boucle)

1. De la chapelle de Bodonou, descendre le chemin bordé d'arbres vers l'est. Au carrefour de chemins aller à droite et longer un plan d'eau occupé par une colonie de grenouilles et quelques oiseaux en saison.
2. Se diriger à gauche pour accéder au sommet du belvédère.
3. Revenir sur ses pas. Prendre à gauche le chemin longeant, sur la hauteur, un plan d'eau. Poursuivre le cheminement en ignorant les chemins partant à droite. Après une longue allée arborée droite, atteindre l'extrémité de la carrière de Bodonou.
4. Contourner le sud des lacs puis aller au nord-est en lisière d'une zone boisée. Passer l'accès au hameau de Kerallan et, toujours au nord-ouest, atteindre un grand carrefour de chemins.
5. Une large allée rectiligne s'oriente au sud-ouest et rejoint la chapelle de Bodonou.

La chapelle de Bodonou, à l'architecture si particulière, abrite un patrimoine unique. Edifiée probablement au début du XVI^e siècle, la chapelle était alors deux fois plus longue qu'aujourd'hui, le clocher à double flèche surmontant le milieu de l'édifice. Au début du XIX^e siècle, la chapelle tombait en ruine. Restaurée en 1823, elle fut réduite de moitié, le clocher se retrouvant ainsi au dessus du chœur, lui même adossé au majestueux arc central de l'ancienne chapelle ce qui donne à l'ensemble une allure singulière pour la région.

À l'intérieur, une grande statue de la Vierge à l'enfant en Kersanton polychrome, classée à l'inventaire des monuments historiques, et cinq statues plus petites datant des XVI^e et XVII^e siècles en bois polychrome constituent des éléments importants du patrimoine plouzanéen.



Autour de la chapelle de la Trinité



7,1 km



2h20

▼ 38m ▲ 93m D+ 141m

Une balade familiale sans difficulté qui permet de relier les quartiers et de découvrir, ici ou là, petit patrimoine et chemins creux plein sde charme et souvent méconnus.

PARKING :

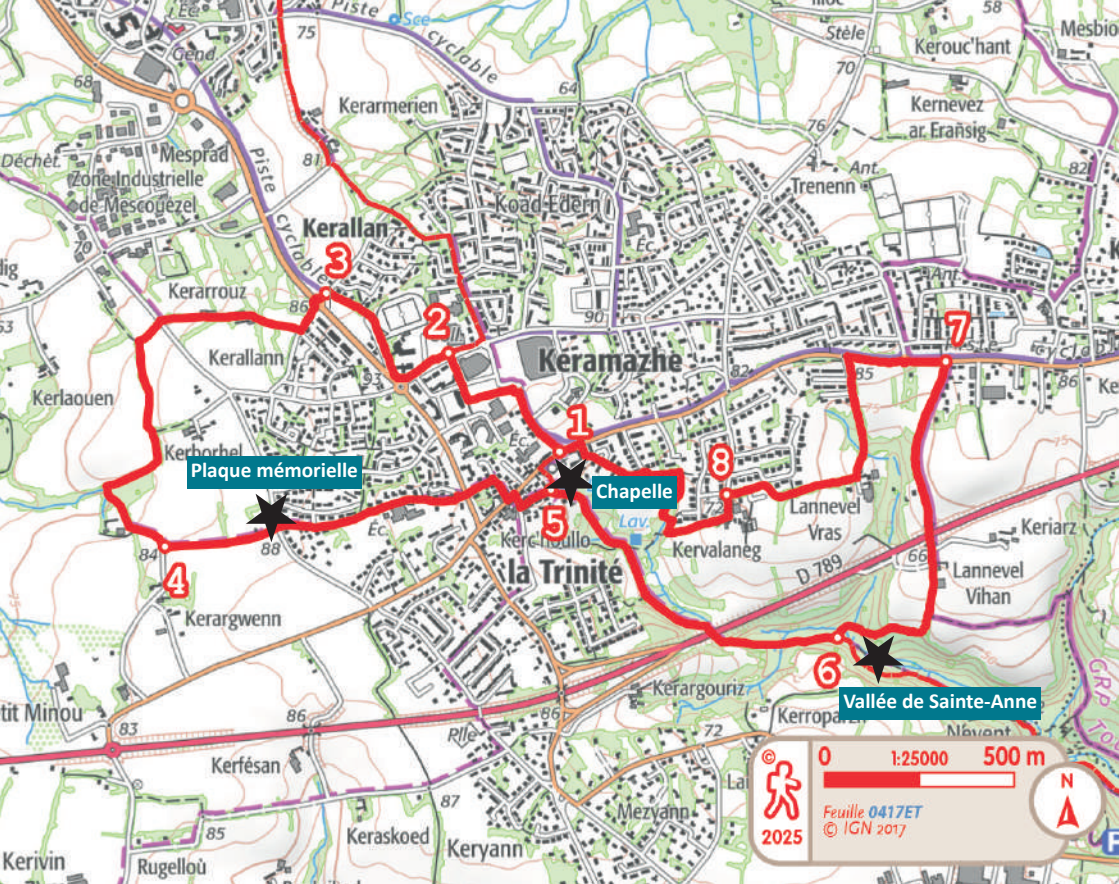
Chapelle de La Trinité

GPS : 48.37115 - 4.58568

BALISAGE :

jaune (non numéroté)

1. Du parking, monter la rue de Kerallan puis virer à gauche sur la piste cyclable. La piste contourne la zone commerciale.
2. Face au collège, traverser la route et se diriger à gauche vers le rond-point Jean-Marie Djibaou. Suivre la piste cyclable allée Roland Garros, menant à un rond-point René Cassin.
3. Traverser le rond-point pour prendre la route de Kerarrouz sur quelques mètres avant de tourner à droite et de longer Kerarrouz. Traverser le chemin de Gwisane. Un chemin se dirige plein sud, longe un ru puis atteint la route d'accès à Kerargwenn. Virer à gauche.
4. Traverser une route, filer plein est par le long chemin des écoliers, rectiligne, qui longe une école. En face, prendre l'allée du Petit Manoir qui vire à droite. Traverser la rue de Brest et faire quelques pas à gauche puis prendre à droite la route de Kerhourlo et à gauche descendre la rue du Lavoir.
5. Par un chemin carrossable qui descend au sud-est, passer sous la D 789 et trouver un sentier arboré longeant un ruisseau.
6. Un chemin à gauche remonte à gauche à Lannevel Vihan. Passer au-dessus de la D 789. La route file plein nord.
7. Ne pas traverser mais marcher sur la berme pour se diriger à gauche sur 260 m. Descendre à gauche dans l'allée de Lannevel. La route se prolonge par un sentier qui aboutit à Kervalaneg. Suivre la route du même nom pour trouver, au bout, un sentier.
8. Contourner la zone habitée puis, par la rue d'Ouessant, atteindre la rue de Brest. La traverser et retrouver le parking du départ.



La Pointe du Diable



4,8 km



1h40

▼ 5m ▲ 67m D+ 158m

En à peine deux heures, découvrez des points de vues sur le goulet dans sa partie la plus étroite, les constructions contemporaines du Technopôle et le cadre verdoyant de la vallée de Sainte-Anne, le long du ruisseau qui chante sous les arbres.

PARKING :

Fort du Dellec

GPS : 48,35357 - 4,56805

BALISAGE :

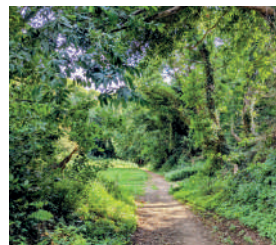
jaune (non numéroté)

1. Descendre le sentier vers la côte. Emprunter par la gauche le GR®34 sur 400 m. Il surplombe la plage du Dellec.
2. Quitter le sentier côtier pour grimper un chemin enherbé en direction du Technopôle de la Pointe du Diable.
3. Faire quelques pas à droite sur la route puis aller plein nord entre deux bâtiments. Au carrefour, aller à droite sur 100 m. Traverser l'avenue du Technopôle face à la chicane. Descendre un petit chemin arboré. Traverser la route de Sainte-Anne par le passage protégé à gauche, puis la longer par la droite sur quelques mètres.
4. Descendre le large chemin boisé à gauche. Il mène à la plage de Sainte-Anne.
5. Par le GR®34 se diriger à droite en bord de plage, remonter la route sur 300m et trouver à gauche un sentier longeant la clôture d'IFREMER. Poursuivre le cheminement par une petite sente, jusqu'à la pointe du Diable.
6. Le sentier côtier rejoint la plage du Dellec et retrouve le chemin du début, menant au parking du fort du Dellec.

Depuis ses prémices, à la fin des années 60 avec l'installation du centre océanologique de Bretagne (COB), l'un des sites du CNEXO, le Technopôle s'est progressivement forgé une réputation incontournable et a considérablement évolué.

Des bureaux avec une vue enviable sur la rade de Brest, des campus offrant un cadre d'études remarquable, le Technopôle est la vitrine de la pointe du Finistère en matière de recherche et d'innovation, notamment dans le domaine des sciences marines.

Etudiants, chercheurs, enseignants, doctorants, scientifiques, ingénieurs, administratifs... il accueille près de 7 000 personnes, qui se déplacent quotidiennement à la Pointe du Diable pour rejoindre leur lieu de travail ou d'études.



Entre Minou et Mengant



5,7 km



2h

▼ 7m ▲ 75m D+ 205m

Une balade au bord de l'eau qui offre de somptueux paysages en toute saison, à qui a le courage d'affronter les dénivelés du GR®34 ! Des points de vue à couper le souffle sur l'une des plus belles côtes de France.

PARKING :

Plage du Minou

GPS : 48,34087 - 4,61437

BALISAGE :

jaune (non numéroté)

1. Du parking, descendre le long de la route.
2. Grimper tout de suite à gauche le chemin de terre tournant le dos à la mer. Il aboutit à une route.
3. Contourner le parking, descendre la route sur quelques mètres avant de virer à gauche dans un chemin carrossable qui traverse Kerangoff puis se transforme en sentier.
4. Après avoir atteint le fond de la vallée, au carrefour, emprunter le large chemin à droite. À Quillihouarn, suivre à droite la route qui domine la rade de Brest jusqu'aux fortifications du Mengant.
5. Par le GR®34, se diriger vers la côte. Après avoir surplombé le fort du Mengant, le sentier des douaniers, par une succession de montées et de descentes, aboutit au fort du Minou.
6. Retrouver le sentier côtier qui ramène au parking du départ.

Point d'orgue de cette balade, le phare du Petit Minou a été érigé en 1848. Il est haut de 26 mètres et automatisé depuis 1989. Le Petit Minou est un phare « paradis », car situé sur la côte. Il existe aussi les phares « purgatoires » sur des îles, et « enfer » en pleine mer. Pourtant, à la différence des autres « paradis », le Minou a la particularité de posséder plusieurs pièces, permettant aux gardiens d'y séjourner.

Jusque début 2024, le phare était toujours en activité. Mais son état de conservation nécessite aujourd'hui des travaux de rénovation et de reconstruction, notamment au niveau de sa lanterne. Les travaux devraient durer 2 ans.

Vous souhaitez contribuer à la sauvegarde de ce patrimoine emblématique de la pointe bretonne ? La Ville de Plouzané, en partenariat avec la Fondation du patrimoine, a lancé une collecte afin que le phare retrouve sa superbe, tout en développant une offre culturelle et de découverte d'envergure. Pour faire un don, rien de plus simple : scannez ce QR code !





Localisation des balades



Bonnes pratiques

> Rester sur le chemin

Tout chemin a un propriétaire. Rester sur le sentier est un geste de respect envers les propriétaires et les autres usagers qui partagent les chemins ou terrains traversés.

> Le silence est d'or

La discrétion est de mise pour ne pas déranger la faune sauvage... et avoir une chance de l'apercevoir. Observez les animaux de loin, sans vouloir les nourrir ou les toucher. Et pensez à tenir votre chien en laisse !

> Ramenez avec vous uniquement ce que vous avez apporté

Emportez vos déchets avec vous et laissez les fleurs sauvages à leur place, pour que d'autres randonneurs puissent aussi profiter de leur beauté. Photographiez-les plutôt que de les cueillir !

Vous constatez un souci d'entretien ou d'accessibilité sur un chemin ?

- > Vous pouvez faire un signalement sur plouzane.bzh
- > Vous pouvez également contacter l'accueil de la mairie au 02.98.31.95.30.



**Guide réalisé en partenariat avec
la Fédération Française de
la Randonnée Pédestre**



www.plouzane.bzh